

**AXE 1 :**  
**GARANTIR L'ÉQUITÉ SCOLAIRE POUR FAVORISER LA CONFIANCE DANS**  
**L'ÉCOLE**

- **Coordonnatrices :** Madame Claudie François-Gallin, Madame Marilyne Lutic et Madame Catherine Lachnitt

L'académie de Lyon, qui fait partie des académies favorisées, est cependant marquée par de forts écarts du fait de la diversité des publics, des territoires et des établissements. Ainsi, environ 10 % des élèves sont scolarisés dans des zones rurales et 19% relèvent de l'Éducation prioritaire

Au plan national, et cela se vérifie d'autant plus dans l'académie de Lyon marquée par une tendance à l'élitisme, l'origine sociale des élèves détermine trop souvent leur devenir scolaire. C'est pourquoi il est indispensable que le projet d'académie se fixe comme objectif premier de garantir l'équité scolaire, ce qui renforcera la confiance des familles dans l'école.

➤ **Groupe de travail et d'impulsion 1-1 :**

- **Garantir les apprentissages fondamentaux**

*L'école primaire, priorité nationale, doit l'être aussi au plan académique. Il est indispensable en effet que les élèves aient acquis les fondamentaux, dire, lire, écrire et compter, pour appréhender avec confiance l'entrée au collège et, à terme, envisager une orientation plus choisie que subie. Le projet d'académie affirme donc sa volonté de mettre l'accent sur les apprentissages fondamentaux enseignés dès l'école primaire et poursuivis au collège.*

- **Pilotes :**

- IA-IPR : Madame Janine Reynaud (Mathématiques),
- IEN 1<sup>er</sup> degré : Monsieur Patrick Luyat (Rhône),
- personnel de direction : Monsieur Christian Laurenson (Collège Jacques Prévert, Loire).

➤ **Groupe de travail et d'impulsion 1-2 :**

- **Garantir un climat scolaire serein**

*Il importe aussi d'offrir aux élèves un cadre de travail propice aux apprentissages ; les élèves doivent se sentir en sécurité dans les établissements qui doivent mettre un soin tout particulier à les accueillir. Le projet d'académie se propose de donner des pistes pour créer un climat scolaire serein, sans lequel il n'est pas d'apprentissage fécond.*

- **Pilotes :**

- IA-IPR EVS : Madame Christine Sapet-Reverdy,
- IEN ET-EG : Madame Chrislaine Gil (Lettres – Anglais),
- personnel de direction : Madame Annick Teyssedre (Collège Victor Grignard, Rhône).

➤ **Groupe de travail et d'impulsion 1-3 :**

▪ **Construire l'éducation à l'égalité**

*L'Ecole doit aussi faire droit à la diversité des élèves et tenir compte des difficultés propres à certains d'entre eux touchés par le handicap, des difficultés de tous ordres (EABEP), linguistique (c'est le cas des allophones ou ex-ENAF). Le projet d'académie affirme la volonté de l'Ecole de lutter contre toute forme de discrimination et d'inclure tous les élèves sans exception. Elle doit aussi éduquer à l'égalité, en particulier entre les sexes.*

▪ **Pilotes :**

- IA-IPR : Monsieur Régis Dupré (Education physique et sportive),
- IEN 1<sup>er</sup> degré : Madame Patricia Pichon (Loire),
- personnel de direction : Monsieur Pascal Lovera (Lycée des métiers Marcelle Pardé, Ain).

**AXE 2 :**

**GARANTIR LES CONDITIONS DE LA REUSSITE DE TOUS LES ELEVES**

- **Coordonnateurs :** Monsieur Lionel Tarlet, Monsieur Eric Lavis et Monsieur Patrick Desprez

Le contexte économique et social relativement favorable de l'académie de Lyon - par comparaison avec le niveau national - lui permet d'en tirer avantage pour ses résultats dans le premier degré et au collège. Les difficultés apparaissent à partir de l'orientation en fin de troisième. Une tendance à une nette sélectivité des parcours au lycée ainsi qu'une saturation de la voie professionnelle se traduisent notamment dans des taux d'accès au baccalauréat inférieurs aux attendus. Des inégalités sociales de parcours scolaires en résultent.

Comment améliorer la fluidité des parcours scolaires pour permettre à chaque élève de « trouver son espace de réussite et d'épanouissement » ? Comment favoriser et accompagner tous les élèves vers un parcours toujours plus ambitieux ?

➤ **Groupe de travail et d'impulsion 2-1 :**

▪ **Favoriser la continuité des apprentissages et la fluidité des parcours scolaires**

*Les liaisons école primaire/collège, collège/lycée et lycée/enseignement supérieur ou entrée dans la vie professionnelle sont des points clés pour un parcours scolaire réussi. La performance de chacun des niveaux d'enseignement ne peut s'apprécier sans l'assurance d'une continuité et fluidité des apprentissages pour chacun des élèves.*

▪ **Pilotes :**

- IA-IPR : Madame Michelle Jaillet (Anglais),
- IENA : Monsieur Cyril Thomas (Loire),
- personnel de direction : Monsieur Jose Vazquez (Lycée général Lalande, Ain).

➤ **Groupe de travail et d'impulsion 2-2 :**

▪ **Favoriser et accompagner des parcours ambitieux**

*Chaque élève, quelque soit son territoire a droit un parcours ambitieux. Toutes les stratégies pédagogiques, tous les outils d'accompagnement personnalisé et d'aide à l'orientation doivent être mobilisés pour une politique d'orientation ambitieuse. Les EPLE doivent permettre à chaque citoyen de se former et d'élever son niveau de qualification tout au long de la vie.*

▪ **Pilotes :**

- IA-IPR coordonnateur : Monsieur Jean-Luc Marteau,
- IEN ET-EG coordonnateur : Monsieur Jean-Hugues Brondin,
- personnel de direction : Madame Sylvie Crozat (Lycée polyvalent Georges Brassens, Loire).

**AXE 3 :**

**MIEUX PILOTER POUR GARANTIR L'ÉQUITÉ TERRITORIALE**

- **Coordonnateurs :** Monsieur Pierre Arène, Monsieur Jean-Louis Baglan et Monsieur Patrice Gaillard

Les contrastes territoriaux qui caractérisent l'académie de Lyon, que ce soit entre les trois territoires qui la composent ou entre les établissements scolaires, nécessitent le développement d'une coopération solidaire, d'une complémentarité et d'une articulation entre les différentes structures de l'éducation nationale.

Comment, dans le cadre de l'autonomie de l'organisation fonctionnelle de l'académie d'une part, de la mise en réseau des établissements d'autre part, et de l'autonomie des EPLE enfin, peut-on apporter une réponse globale dans la prise en compte des enjeux territoriaux en matière de politique éducative nationale et académique ?

➤ **Groupe de travail et d'impulsion 3-1 :**

▪ **Stabiliser l'organisation fonctionnelle et territoriale de l'académie**

*La dynamique d'élaboration du projet d'académie se doit de clarifier et de renforcer le pilotage de l'académie. Il s'agit d'en approfondir les exigences, les modalités de mise en œuvre et les leviers de régulation au service d'une meilleure efficacité dans la prise en compte des réalités territoriales.*

- **Pilotes :** comité de direction académique

➤ **Groupe de travail et d'impulsion 3-2 :**

- **Promouvoir une démarche de mise en réseau prenant en compte les missions éducatives et les spécificités territoriales**

*Cette approche réticulaire doit définir différents niveaux de déclinaison : identification des enjeux à relever, modalités d'action à développer, repenser la notion d'unité pertinente d'action.*

- **Pilotes :**

- IA-IPR EVS : Monsieur Joël Gibert,
- personnel de direction : Monsieur Eric Bellot (Lycée général et technologique Albert Camus, Loire),
- délégué académique à la formation continue : Monsieur Luis Adalid.

➤ **Groupe de travail et d'impulsion 3-3 :**

- **Faciliter l'organisation et le fonctionnement de chaque établissement scolaire à la lumière de son contexte territorial spécifique**

*La diversité des structures et des territoires impose un pilotage interne et externe des établissements, EPLE et écoles, dans une démarche de projet centrée sur la contractualisation, l'accompagnement et la régulation dans les domaines administratif, de gestion des ressources humaines, pédagogique et éducatif.*

- **Pilotes :**

- IA-IPR : Monsieur Philippe Sauret,
- IEN ET-EG : Monsieur Denis Millet (STI),
- personnel de direction : Monsieur Gérard Bossolasco (Lycée professionnel Pablo Picasso, Rhône).

**AXE 4 :**

**GARANTIR LE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES PROFESSIONNELLES DE TOUS LES PERSONNELS**

- **Coordonnateurs :** Monsieur Serge Clément, Madame Denise Courbon et Monsieur Jean-Luc Duret

L'académie de Lyon a toujours souhaité maintenir un niveau élevé de formation pour l'ensemble des personnels à travers une offre de qualité.

Toutefois, afin de répondre à l'objectif de réussite de chaque élève, la formation doit se situer au plus près des besoins et des attentes de la communauté éducative.

Comment organiser une formation initiale permettant aux personnels une entrée dans le métier davantage professionnalisée et individualisée ? Comment favoriser la diffusion du changement et amener les personnels à s'emparer de la problématique « apprendre à l'ère du numérique » ?

➤ **Groupe de travail et d'impulsion 4-1 :**

▪ **Améliorer la formation des personnels en début de carrière**

*La formation initiale doit répondre à ses missions premières :*

- Aider le fonctionnaire stagiaire à acquérir les compétences nécessaires pour diffuser un enseignement dans le cadre de notre institution.
- Faire de l'étudiant un fonctionnaire-enseignant.

*La création des ESPé va participer de cet objectif avec la contribution déterminante du rectorat.*

▪ **Pilotes :**

- conseiller académique recherche-développement, innovation et expérimentation : Monsieur Jean Fleury,
- IEN ET-EG : Madame Véronique Monmaron (Economie-Gestion),
- personnel de direction : Monsieur Jean-Claude Boulu (Lycée des métiers Louise Labé, Rhône).

➤ **Groupe de travail et d'impulsion 4-2 :**

▪ **Renforcer la formation continue de tous les personnels**

*Permettre la mise en œuvre des réformes engagées à tous les niveaux de l'enseignement scolaire à travers des thématiques tant disciplinaires que transversales.*

*Répondre aux besoins des équipes au plus près de leur lieu d'exercice.*

*Accompagner les enseignants à préparer un concours.*

*Préparer les enseignants à l'utilisation pédagogique maîtrisée et raisonnée du numérique.*

▪ **Pilotes :**

- conseiller pour les technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement : Monsieur Jean-Pierre Batailler,
- IA-IPR : Madame Fabienne Paulin-Moulard (Allemand),
- IENA de l'Ain : Madame Claude Charbonnier.

➤ **Groupe de travail et d'impulsion 4-3 :**

▪ **Penser une organisation qui permette une vision partagée des personnels**

*Dans un souci d'une gestion humaine des personnels de l'académie, il faut penser une organisation qui permette une vision partagée des personnels.*

*Repérer les potentiels afin de promouvoir les personnels les plus engagés.*

*Accompagner les personnels fragilisés (entrants dans le métier, à « mi-carrière » ou en fin de carrière) au sein d'un dispositif adapté.*

*Penser collectivement, dans une vision globale, les évolutions de carrière de tous les personnels.*

▪ **Pilotes :**

- secrétaire générale adjointe de l'académie, directrice des ressources humaines : Madame Catherine Chazeau-Guibert,
- IA-IPR : Monsieur Nicolas Rosset (Sciences physiques et chimiques fondamentales et appliquées),
- personnel de direction : Monsieur Jean-Marc Folliet (Lycée général et technologique Jean-Paul Sartre, Rhône).